



RAPPORT D'ESSAIS

Norme NF P90-113 (2008)

Terrains de grands jeux gazonnés

Sable pour amendements et sablages superficiels

RZ 250 LH

RAPPORT D'ESSAIS LABORATOIRE N° R190969-A1

LE MANS, le 20/06/2019

Ce rapport d'essais comporte 3 pages et 2 annexes.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis aux essais.

LABOSPORT S.A.S.

Technoparc du Circuit des 24 Heures • Chemin aux Bœufs • 72100 Le Mans, France
contact@labosport.com

Tél.: +33 (0)2 43 47 08 40 • Fax: +33 (0)2 43 47 08 28

www.labosport.com

1 ■ OBJET DES ESSAIS

A la demande de Mme. Nguyen, de la Société SAMIN, LABOSPORT a réalisé des essais sur un échantillon de sable.

L'échantillon testé nous a été fourni par vos soins sous la désignation « **RZ 250 LH** ». Il s'agit d'un sable siliceux.

Les exigences prises en référence sont issues de la norme NF P90-113 « terrains de grands jeux gazonnés ». Les exigences citées dans ce rapport sont extraites de ces normes.

Les essais réalisés sont les suivants :

- Analyse granulométrique selon EN 933-1
- Equivalent de sable selon P18-598
- Teneur en calcaire actif selon NF X 31-106

2 ■ RESULTATS D'ESSAIS

❖ Analyse granulométrique

Le résultat de l'analyse granulométrique est présenté en annexe 1. Il s'agit d'un **sable 0/0,63 mm** selon la norme XP P18-545.

- Refus à 5 mm = 0 %,
- D = 0,63 mm,
- Refus à 2 mm = 0 %.

Rappel des exigences des normes NF P90-113, concernant les sables :

- Amendements physiques :
 - $D \leq 5$ mm,
 - Courbe granulométrique choisie en fonction de celle de la terre à amender.
- Sabrages superficiels
 - 0/2 à 0/3,15 mm
 - Refus à 2 mm ≤ 20 %

❖ Equivalent de sable

Le résultat de l'essai d'équivalent de sable ES, mesuré selon la norme P18-598, est de : **ES = 85**.

Rappel des exigences des normes NF P90-113, concernant les sables :

- Amendements physiques : ES ≥ 50
- Sabrages superficiels : ES ≥ 70

❖ Teneur en calcaire actif

La teneur en calcaire actif (NF X 31-106) est trop faible pour être détectée.

Rappel des exigences des normes NF P90-113, concernant les sables :

- Amendements physiques : Teneur en calcaire actif < 15 %
- Sabrages superficiels : Teneur en calcaire actif ≤ 5 %

3 ■ CONCLUSION

Pour un usage en amendement physique – exigence NF P90-113

Le D, l'équivalent de sable ES et la teneur en calcaire actif de l'échantillon de **sable RZ 250 LH analysé correspondent aux exigences** de la norme NF P P90-113 - terrains de grands jeux gazonnés, pour ce qui concerne les sables utilisables en amendement physique.

Sous réserve de la compatibilité entre la répartition granulométrique du sable et celle de la terre à amender, le matériau testé est adapté à un emploi en amendement physique.

Pour un usage en sablage superficiel – exigence NF P90-113

Les résultats de la granulométrie, de l'équivalent de sable ES et de la teneur en calcaire actif de l'échantillon de **sable RZ 250 LH analysé correspondent aux exigences** de la norme NF P 90-113 - terrains de grands jeux gazonnés, pour ce qui concerne le sablage superficiel.

Le matériau testé est adapté à un emploi en amendement physique

Le Mans, le 20/06/2019



Jean-Pierre CHASTIN
Agronome



Clément Cauzid
Technicien Sols Naturels

ANNEXE 1

Résultats d'essais

SAMIN - RZ 250 LH

Rapport n° : 190969-A

n° d'échantillon : 26094

Date de l'essai : 29/05/2019

Lieu du prélèvement : Échantillon fourni par le client

Sable pour amendement et sablage superficiel

Analyse granulométrique par tamisage à sec (NF EN 933-1)

Ouverture des tamis (mm)	0,063	0,08	0,1	0,125	0,16	0,2	0,25	0,315	0,4	0,5	0,63	0,8	1
Passants cumulés (%)	0	0,1	0,2	0,5	6,5	24,9	50,2	75,2	92,6	99,5	100	100	100
Refus cumulés (%)	100	99,9	99,8	99,5	93,5	75,1	49,8	24,8	7,4	0,5	0	0	0
Refus par tamis (%)	0	0,1	0,3	6	18,4	25,3	25	17,3	7	0,5	0	0	0
Ouverture des tamis (mm)	1,25	1,6											
Passants cumulés (%)	100	100											
Refus cumulés (%)	0	0											
Refus par tamis (%)	0	0											

